



**Mairie** : 02.97.38.81.31  
Mail : [mairie.brehan@brehan.fr](mailto:mairie.brehan@brehan.fr)  
Site : [www.brehan.fr](http://www.brehan.fr)  
Lun.-vend. : 8h30-12h00  
14h00 -17h00  
Sam. : 9h00-11h30  
**Portail familles** :  
[brehan.cartplus.fr](http://brehan.cartplus.fr)  
**Permanence de M. Le Maire** :  
Mardi - mercredi - jeudi :  
9h. à 12h. sur RDV si possible  
**Agence Postale Communale** :  
02.97.38.81.31  
Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.  
Sam. : 9h00-11h30  
**Médiathèque** : 02.97.28.10.16  
Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.  
Sam. : 9h00-12h30  
**Accueil Péri-scolaire** :  
02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51  
**Restaurant de Noël** :  
02.97.38.83.58  
**Pontivy Communauté** :  
02.97.25.01.70  
**STGS** : eau - assainissement :  
Urgence : 09.69.32.69.33  
**Presse** : La Gazette :06.45.11.10.03  
Ouest-France : 06.88.79.13.04  
Le Télégramme : 06.62.48.51.84  
**Déchetteries : Crédin** :  
Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-18h30  
Mar., merc., jeu., vend. : 14h.-17h.  
**Bréhan** : déchets verts uniquement  
Merc. : 9h30-12h.  
Sam. : 9h30-12h./14h.-17h.  
**Médecins** :  
Jean Thual : 02.97.38.85.18  
Nicolas Thual : 02.97.38.83.33  
**Psychologue Mme SANSON** :  
06.19.86.74.59  
**Pharmacie Guillermic** :  
02.97.38.81.32  
Pharmacie de garde : 32 37  
**Opticien** : 02.97.38.81.32  
**Infirmiers** : Beurel, Harnois,  
Jouanno, Le Claire E. & M. :  
02.97.38.82.90  
Davenet : 02.97.25.02.21  
**Masseur-kinésithérapeute** :  
Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98  
**Taxi-ambulance** : 02.97.38.85.33  
**Pompes funèbres**:02.97.38.88.54  
**Vétérinaire** : VET & SPHERE :  
02.97.51.50.47  
**Pompiers** : 18 - **Samu** : 15  
**Police** : 17  
**Femmes victimes de violences** : 39 19  
**Enfance en danger** : 119  
**Harcèlement scolaire** : 30 20  
**Cyberharcèlement** : 30 18

## INFORMATIONS MUNICIPALES :

👉 **Permanences élus** : Pendant la période estivale, les permanences se feront uniquement sur rendez-vous.

👉 **L'Agence Postale Communale et la mairie** sont fermées les samedis, pendant les congés, jusqu'au 31 août.

👉 **Sécurité routière** : Nous déplorons toujours de nombreux excès de vitesse en agglomération comme dans les villages. Merci à tous de **respecter les limitations de vitesse**. La sécurité routière est l'affaire de tous.



👉 **Médiathèque** : Fermeture estivale du 14 au 31 août inclus et exceptionnellement le mercredi 7 août après-midi.

Soirée jeux : Ce vendredi 2 août, 20h. à 23h., gratuit, inscription obligatoire. De nouveaux jeux sont arrivés !

👉 **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **juillet, août et septembre 2008** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI.

👉 **Voirie : Circulation** - Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, sur le secteur de Queuvré, commenceront début septembre 2024 pour une durée de 10 à 12 semaines.

👉 **Entretien des murs et murets** : L'entretien des bas de murs ou de murets le long des trottoirs doit être réalisé par les propriétaires et locataires.

👉 Par arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au samedi de 9h. à 12h. et de 14h. à 19h. - les dimanches et jours fériés de 10h. à 12h.

👉 **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

👉 **Déjections canines (Article R632-1)** : Par mesure d'hygiène publique, il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants. Seuls les caniveaux sont autorisés. A défaut tout propriétaire ou possesseur de chiens doit immédiatement procéder au ramassage des déjections.

👉 **La Pharmacie GUILLERMIC** vous informe que durant la période estivale, elle sera FERMÉE UNIQUEMENT les APRES MIDI des SAMEDIS : 03/08 - 10/08 - 17/08 - 24/08.

**Nos horaires d'été** : du lundi au vendredi 8h30-13h00 - 14h00-19h30 et le samedi 8h30-13h00.

En cas d'urgence s'adresser à la pharmacie de garde du secteur (3237).

Naissance :



Iacob VINTAN  
20 juillet 2024  
VANNES



## VIE ASSOCIATIVE :

↳ **J.O** : L'association **TOUS AVEC MARIE LE NET** invite la population à venir soutenir Marie LE NET, lors de la retransmission publique de l'épreuve olympique de poursuite par équipe, le mercredi 7 août à partir de 17h30, à la salle des fêtes de Bréhan. Buvette et restauration sur place - Entrée gratuite.

↳ **L'U.N.C** vous informe que le local, 9 rue des Imprimeurs est ouvert tous les samedis pour déposer vos journaux ainsi que les papiers non glacés. Merci d'avance.

↳ **F.C.P.M.H** : La fraternité des malades organise sa sortie annuelle le mardi 24 septembre, direction Le Finistère.  
Au programme : journée découverte du pays de Morlaix avec balade commentée en petit train touristique et visites guidées de Locquirec et de l'enclos paroissial de Saint Jean du Doigt.  
Renseignements et inscriptions : Marie-Thérèse KESSLER, tel. 06.77.54.96.86.

## ESPÉRANCE :



↳ **Foot** : St-Co Locminé - Vannes Olympique Club ce mercredi 7 août à 18h30 au stade du vivier.  
Le club de l'Espérance est fier d'accueillir ce match de préparation de niveau National à Bréhan. C'est aussi l'occasion de voir du foot de haut niveau et potentiellement Aurélien Soufaché (St-Co), formé chez nous.  
Entrée gratuite, buvette ouverte.

↳ **FDGDON - Lutte contre la chenille processionnaire du pin** : La chenille processionnaire du pin est un organisme nuisible dont la présence est à l'origine de deux types de conséquences : des risques pour la santé publique (urtication) et la défoliation des pins. La FDGDON Morbihan organise à l'automne 2024 une lutte biologique contre cette chenille par pulvérisation à partir du sol d'une solution de bacille de Thuringe avec un micro tracteur et canon nébulisateur. Ce traitement biologique peut avoir une efficacité de 70 à 100% de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux pins et les conditions climatiques.  
**Les inscriptions se font à la mairie jusqu'au 31 août.** Tarifs : 1 à 5 pins 102€. - 6 à 10 pins 127€. - 11 à 15 pins 168€. - 16 à 20 pins 207€. - 21 à 30 pins 238€. - 31 à 40 pins 267€. - 41 à 50 pins 290€.

**EMBALLAGES**  
**FINI LE SAC JETABLE,**  
**PLACE AU CABAS RÉUTILISABLE**



**EN VRAC DANS TOUTS LES BACS**

Pontivy  
Communauté

Plus d'informations : [www.pontivy-communaute.bzh](http://www.pontivy-communaute.bzh) ou N° vert au 0.800.21.21.06

Retrait de ces sacs de préférence le mardi et vendredi.



**Alerte** - Si vous avez dans votre jardin des plants de DATURA, ne les multipliez pas, il faut les détruire car c'est une plante à hauts risques qui peut amener de graves ennuis de santé.

**Annonce** : >Vide maison Résidence Gabriel Allio, le samedi 10 août, de 9h. à 18h. et le dimanche 11 août, de 10h. à 17h., sous réserve de la météo. N'hésitez pas à me contacter au 06.47.13.13.91, pour tous renseignements.

>A vendre climatiseur neuf 248€, vendu 120€. Tel. 06.62.47.63.40.

>A vendre 50€ congélateur Thomson, 4 tiroirs, bon état, H 845 x L 545 x P 570, 85 litres, 39 décibels, classe A. Tel. 06.07.12.23.36.

>Il a été trouvé un trousseau de clés, Rue Jean de Beaumanoir. Le réclamer à la mairie.

>Recherche chien blanc avec les deux oreilles noires, genre border collie, 3 ans, répondant au nom de Saphir. Il a été vu la dernière fois rue du Vivier. Tel. 06.07.42.58.40 ou 06.13.79.06.35.